

Inauguration du square Jules Durand

Jeudi 22 juin, 10h45, square du 7, rue Léonidas (Paris 14^e)

Le syndicaliste Jules Durand, victime d'une erreur judiciaire, appelée « l'Affaire Dreyfus de la classe ouvrière », aura désormais un square à son nom.

Né le 6 septembre 1880 au Havre, Jules Durand commence sa carrière comme docker, puis charbonnier-journalier. Inspiré par les idées de Louise Michel et de Proudhon, il devient secrétaire du syndicat des ouvriers charbonniers du port du Havre.

En août 1910, le syndicat lance une grève illimitée, notamment « contre l'extension du machinisme, pour une hausse des salaires ». Le 9 septembre, une rixe éclate entre trois ouvriers grévistes et Louis Dongé, contremaître non-gréviste, tous ivres. Au cours de la rixe, Dongé est gravement blessé et succombe le lendemain. Les trois charbonniers sont arrêtés et inculpés « d'incitation et complicité de meurtre » : c'est le début de l'Affaire Durand.

Lors du procès qui s'ouvre le 23 novembre 1910 devant la cour d'assises de Rouen, Jules Durand est défendu par René Coty, jeune avocat Havrais et futur président de la République. Malgré un rapport à décharge du chef de la sûreté, Jules Durand est condamné le 25 novembre à la peine capitale, pour « complicité d'assassinat » par incitation. Les jurés, réalisant alors la lourdeur de la peine, signent collectivement un recours en grâce en sa faveur. Face à ce verdict jugé injuste, l'Union des syndicats mène une campagne de soutien et déclenche une grève.

La CGT, la Ligue des Droits de l'Homme dont Jules Durand est membre, ainsi que le Comité de soutien créé au Havre militent désormais pour la révision du procès. Jules Durand reçoit de nombreux soutiens dont ceux d'Anatole France et de Jean Jaurès. Deux cents parlementaires signent une pétition en faveur d'une grâce présidentielle.

Le Président de la République décide, le 31 décembre 1910, de commuer la peine de mort en sept ans de réclusion criminelle. Une nouvelle demande de grâce permet à Jules Durand d'être libéré le 15 février 1911.

Le 15 juin 1918, Jules Durand est définitivement reconnu innocent par un arrêt de la Cour de cassation. Il n'aura cependant jamais conscience de ce jugement, atteint de folie depuis son incarcération ; il est interné jusqu'à sa mort.

C'est pour rendre hommage à ce syndicaliste injustement condamné, broyé par cette erreur judiciaire, que sera inauguré le square Jules Durand jeudi 22 juin prochain.

Personnalités présentes :

-**Catherine Vieu-Charier**, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant, Correspondant Défense

-**Carine Petit**, Maire du 14^e arrondissement

-Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux
-Jean-Pierre Castelain, Président des Amis de Jules DURAND

Date et lieu :

Jeudi 22 juin à 10h45. Accès : 7, rue Léonidas, Paris 14e

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61